

Carte scolaire : vers 21 fermetures de classes dans le 1^{er} degré

Un « comité technique spécial départemental » s'est tenu mardi matin à Vesoul pour examiner le projet de carte scolaire pour la prochaine rentrée. La réunion de consultation regroupait autour de l'Inspectrice d'académie les représentants du personnel de SNUipp-FSU 70 et de SE-UNSA.

À l'issue des débats, le SNUipp-FSU a voté contre le projet de carte scolaire, qui menace pour le 1^{er} degré (maternelle et primaire) 21 écoles d'une fermeture de classe (*), pour une seule ouverture de poste (école élémentaire de Marnay). Le projet table par ailleurs sur 11 fermetures conditionnelles de classes (fermeture, puis comptage des effectifs à la rentrée), contre 4 ouvertures conditionnelles.

À l'issue de cette répartition, l'inspectrice d'académie est contrainte de rendre trois postes, selon la répartition établie par le rectorat d'académie.


Entre 400 et 500 élèves de primaire en moins

La situation s'explique d'abord par une baisse des effectifs dans les écoles : « On perdrait entre 400 et 500 élèves de primaire à la rentrée », détaille Olivier Magagnini. Le projet est aussi le résultat de choix opérés par l'inspection académique. Et pour le représentant syndical, « une nouvelle fois, la balance reste très déséquilibrée ». « Même si des efforts sont faits sur la

question du remplacement puisque l'inspectrice se propose d'ouvrir quelques postes. » Le syndicaliste note aussi des efforts sur la formule « plus de maîtres que de classes » : plusieurs postes supplémentaires – « peut-être 7 »- seraient créés. Mais Olivier Magagnini regrette en revanche qu'aucune avancée ne soit proposée pour le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED), particulièrement malmené depuis plusieurs années selon lui.

Le projet n'est pas définitif, et une étape importante est prévue la semaine prochaine, avec une réunion du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN).

Laurie MARSOT

 (*) Les écoles menacées d'une fermeture de classe sont les suivantes : RPI Adelans/Amblans/Bouhans-lès-Lure ; pôle de Boulton ; **RPI Charmoille/Pusey/Pusy** ; école primaire de Chenebier ; RPI Cugney/Venère ; RPI Essertenne/Mantoches/Nantilly/Poyans ; RPI Flagey/Neurey-en-Vaux/Varogne/Vellefrie ; école maternelle de Fontaine-lès-Luxeuil ; pôle de Francheville ; école maternelle des Capucins à Gray ; école élémentaire de Jussey ; école maternelle de Jussey centre ; pôle de Lavoncourt ; école maternelle de Marnay ; RPI Membrey/Vaite ; RPI Neuville-lès-la-Charité/Le Pont-de-Planches/Vezet ; école primaire de Saulx ; école primaire de Scey-sur-Saône ; RPI Velet/Gray-la-Ville ; pôle de Vellefaux ; pôle de Vitrey-sur-Mance.